

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 17 DECEMBRE 2009

L'An Deux Mille Neuf, le Dix Sept Décembre, à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le Dix Décembre Deux Mille Neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-Adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Paul FAROUZ - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI – Jean-François CHAZOTTES - Catherine DUVERNOY –.

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Gaston VIENS - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI – Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Malikat VERA –Imène BEN CHEIKH - Odette TERRADE – Nadia EL HADI - Mustapha NAIDJA – Abdelkrim HELALA - Thierry ATLAN – Elisa MORMIN.

Absents représentés

**Monsieur Bakay MEZRHIR représentée par Madame Hind BENAINI
Mademoiselle Claire CABRERA représentée par Madame Malikat VERA
Monsieur Alain GIRARD représenté par Madame Geneviève BONNISSEAU
Madame Geneviève LAVILLE représentée par Madame Jacqueline MARCONI
Monsieur Denis AZAN représentée par Madame la Maire
Monsieur Frank-Eric BAUM représenté par Madame Nathalie BESNIET
Monsieur Chérif ZEKOUANE représenté par Madame Ghislaine PATRY
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Monsieur Maurice CHAUVET
Madame Pascale SOULARD représentée par Madame EL HADI Nadia
Monsieur Mohammed GHERBI représenté par Madame TERRADE Odette**

Absent non représenté

Monsieur François PHILIPPON

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle a accepté.

Monsieur Bernard LE COUSTER, Directeur Général des Services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 40.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière séance est présenté à l'assemblée et fait l'objet d'une remarque de la part de Madame Pascale SOULARD sur son intervention en questions diverses. Le rectificatif suivant est accepté : « Madame SOULARD, de retour de Palestine, fait une déclaration au nom du groupe des Elus Communistes, Socialistes, Associatifs et Solidaires concernant la libération des prisonniers politiques... ».

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et formalisée sont présentés : aucune remarque.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Avant de commencer la séance Madame la Maire tient à exprimer la solidarité du conseil municipal avec une orlysiennne qui a été blessée par balle mardi après midi devant le poste de police. Cet évènement s'est produit à l'issue d'une course poursuite dans laquelle les services de police ont cherché à intercepter le conducteur d'un véhicule qui avait pris la fuite.

Les jours de cette mère de famille ne sont pas en danger.

La personne mise en cause devait se livrer à la police aujourd'hui, une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de ce drame.

Madame la Maire salue la présence de M. Stéphane MEZENECV nouveau Directeur Général Adjoint en remplacement de Mme CLOT. Il assure le suivi du secteur enfance enseignement, du sport et de la jeunesse.

Elle informe ensuite l'Assemblée sur l'initiative du 10 décembre, avec 80 orlysiens qui ont participé à cette initiative sur l'avenir des services publics locaux menacés par les réformes gouvernementales, Taxe professionnelle, Grand Paris, réformes territoriales.

Ce sujet est un peu ardu et elle se félicite qu'il suscite l'intérêt des citoyens. Elle remercie les élus nombreux qui ont participé à l'initiative. Le combat continue et notamment la signature de la carte T du Conseil Général qui est proposée dans tous les lieux public et s'est prolongée pendant la fête des solidarités.

Concernant l'avenir de la fête des Solidarités Madame la Maire souligne qu'elle est directement menacée par la réforme des collectivités locales et la suppression de la taxe professionnelle.

Elle s'est tenue le 12 décembre au centre Robert DESNOS. Les services du conseil général et de la commune se sont mobilisés ainsi que 34 associations pour offrir une programmation adaptée au public très jeune.

On a compté la participation de 750 personnes essentiellement des jeunes, un chiffre en baisse de 25% par rapport à l'an passé.

Au-delà d'une journée de convivialité, de rencontres et de partage, la fête des Solidarités, c'est aussi un geste concret de solidarité du Conseil Général à l'égard des personnes en difficulté avec l'envoi à domicile d'un chèque solidarité aux personnes non imposables, 2000 familles orlysiennes en bénéficient chaque année et 150 personnes se sont inscrites sur la fête.

Ensuite, c'est le loto traditionnel du TELETHON d'Orly qui s'est tenu dans la salle des fêtes de la mairie. Plus de 300 personnes étaient réunies toute la soirée, 4000 euros ont été récoltés. Un chiffre en augmentation sur la commune.

Madame la Maire signale également le Marché de Noël qui a retrouvé son emplacement au fer à cheval.

La participation a nettement augmenté par rapport à l'an passé, 800 personnes sur les 2 jours. Les artisans et les commerçants étaient satisfaits de l'emplacement. Les animations : Père NOEL, monsieur LOYAL, maquilleuse, ballons, manège, crêpes, ont été très appréciées.

Le stand des relations publiques occupait le prototype des futurs chalets. Il a été entièrement conçu et réalisé par les menuisiers de la ville à partir de l'ossature des stands des fêtes de la ville. Le résultat est magnifique, il souligne les qualités professionnelles du personnel communal.

Nul doute que l'année prochaine avec de tels chalets la Ville aura beaucoup de demandes.

Madame la Maire confirme que le consulat du MAROC, pour les départements du sud francilien, (77, 91, 94) va s'installer dans les locaux de l'ex entreprise BEL AIR. L'acte de vente a été signé hier.

Elle signale également que depuis hier le site web s'est enrichi d'un site vidéo Orlytv. Une vidéo sera mise en ligne chaque mois, la première concerne l'ouverture des nouveaux commerces de la voie des saules. On a également puisé dans l'importante réserve des archives municipales, pour mettre en ligne des documents audiovisuels de la ville.

Les vœux du nouvel an se tiendront le 8 janvier sur le thème de l'amitié entre la France et la Russie, 30 ans après le jumelage qui unit Orly avec la ville de KLINE. Madame la Maire invite tous les conseillers à se regrouper à ses côtés vendredi à 19h20 avant l'allocution.

Madame la Maire aborde ensuite l'ordre du jour :

5. Décision modificative n°5 postérieure au Budget Primitif et au Budget Supplémentaire 2009 – Commune.

Adopté à la majorité moins 7 abstentions : 4 (dont 2 mandats) du groupe GCSAS, 2 du groupe RDCM et une de Madame MORMIN.

6. Virement de crédits pour dépenses imprévues – exercice budgétaire 2009 – compte rendu n°3/2009.

L'Assemblée Municipale a pris acte.

21 h 00 : Arrivée de Madame BENAINI et Monsieur GIRARD

Madame la Maire expose les grandes options du projet de Budget Primitif pour 2010.

7. Approbation du Budget Primitif 2010 – Commune.

Adopté à la majorité moins 6 voix contre : 4 (dont 2 mandats) du groupe GCSAS, 2 du groupe RDCM et une abstention de Madame MORMIN.

8. Approbation du Budget Primitif 2010 du CMPP.

Adopté à l'unanimité.

9. Répartition des subventions municipales versées aux associations – Budget Primitif 2010 – 1^{ère} lecture.

Adopté à l'unanimité. Les Conseillers membres des associations n'ayant pas participé au vote.

10. Approbation du Budget Primitif 2010 – Assainissement.

Adopté à l'unanimité.

11. Fixation de la taxe communale d'assainissement pour 2010.

Adopté à l'unanimité.

12. Subvention départementale aux Associations et Groupements à caractère local – Année 2009.

Adopté à l'unanimité. Les Conseillers membres des associations n'ayant pas participé au vote.

13. Tarifs des droits de place et redevances sur les marchés aux comestibles de la Ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

14. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 euros au Secours Populaire Français.

Adopté à l'unanimité.

15. Approbation d'une convention entre la Ville d'Orly et le Conseil Général du Val de Marne afin d'obtenir une subvention pour améliorer l'efficacité du Forum Intercommunal de l'Emploi 2010.

Adopté à l'unanimité.

16. Approbation de l'avenant n°1 au contrat de prêt n°1917073 (ancien numéro 20800017) du 16 février 2008 entre le Club Equestre d'Orly et la Caisse d'Epargne.

Adopté à l'unanimité.

17. Contrat de mise à disposition de machines à café dans les locaux municipaux.

Adopté à l'unanimité.

18. Attribution de l'indemnité forfaitaire territoriale en faveur des personnes se déplaçant à l'intérieur d'une commune.

Adopté à l'unanimité.

19. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Adopté à l'unanimité.

20. Régularisation du foncier rue Ernest de la Tour.

Adopté à l'unanimité.

21. Cession gratuite à la Ville d'Orly d'un pan coupé de 3 m², cadastré section V n°206 (extrait de la V n°53) sis à l'angle de la rue Louis Guérin et de l'avenue de l'Aérodrome, propriété de la SA HLM pour Paris et sa Région. Affectation au domaine public communal.

Adopté à l'unanimité.

22. Cartographie du bruit sur le territoire de la Ville d'Orly.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (dont 2 mandats) du groupe GCSAS.

23. Abonnements et renouvellement des abonnements 2010.

Adopté à l'unanimité.

24. Abonnements et renouvellement des abonnements 2010 pour le CMPP.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Madame TERRADE intervient pour signaler la déclaration de Monsieur GONZALES, Député Maire de Villeneuve le Roi, qui défend dans la presse l'idée de transférer les

installations classées SEVESO de Villeneuve le Roi et Vitry sur le territoire de l'Aéroport d'Orly.

Madame la Maire répond qu'en effet, Monsieur GONZALES a lancé cette information dans le public mais que cette possibilité n'est pas nouvelle, elle fait l'objet d'études, notamment de l'EPA ORSA depuis un certain temps.

C'est une des hypothèses évoquées, mais qui n'est pas encore à l'ordre du jour, sachant que c'est l'Etat qui devra mettre en œuvre ces déplacements d'installations classées.

Madame MORMIN intervient pour signaler des manques concernant le déneigement des voiries et trottoirs. Madame la Maire répond que les voies principales de circulation ont été bien sablées, mais que pour les trottoirs c'est aux riverains de dégager devant les propriétés.

Madame MORMIN revient sur la fourniture de savons et papiers dans les écoles. Monsieur CHAUVET confirme qu'il s'est déplacé sur le site, il reconnaît que certains travaux n'avaient pas encore été effectués et à la suite de son intervention les Services Techniques ont effectué ces installations. Aucune école n'a fait de réclamation en ce domaine, mais un point complet a été réalisé par les services.

Enfin Madame la Maire informe que suite à la question posée par Madame TERRADE concernant le prix de l'eau sur la Ville, la question a été répercutée à Valophis et au Syndicat des Eaux. On attend une réponse. Madame BONNISSEAU confirme que le prix de l'eau dépend en effet du Syndicat des Eaux d'Ile de France.

La séance est levée à 22 h 40.

La Secrétaire de séance

Marne

Malikat VERA

**La Maire d'Orly
Conseillère Générale du Val de**

Christine JANODET